



Protocole de reprise d'activité sportive

Mise à jour Version 7 - Edition du 11/01/2021

Dans le cadre de la crise sanitaire COVID, notre rentrée sportive est soumise aux protocoles sanitaires et recommandations du ministère des Sports, de notre fédération, et de la Commune de Geispolsheim, propriétaire de l'équipement sportif.

Voici la synthèse de ces protocoles pour la reprise de notre activité, valable pour la reprise des mineurs à partir du 18/01/2021.

Conditions de reprise

Créneaux de séance

Afin que les tireurs puissent tous participer on met en place deux créneaux de cours collectifs pour chaque catégorie de jeunes, comme suit :

- Mercredi 14h – 15h30 : M9/M11
- Mercredi 15h45h – 17h15 : M13/M15/M17
- Samedi 14h - 15h30 : M9/M11
- Samedi 15h45 - 17h15 : M13/M15/M17

Programme de séance

- Cours collectif : échauffements, renforcement musculaire, pédagogie collective (fondamentaux), Assauts dirigés en tenue d'Escrime : tenue complète

Conditions de participation

- venir directement à la salle, en tenue d'escrime, ouverture 1/4h avant le créneau
- sur inscription par le site internet du CEG
- port du masque obligatoire à l'intérieur du Complexe, hors pratique sportive

Inscription pour les cours

- Inscription via le site internet du CEG : www.escrime-geis.fr au plus tard la veille du créneau
- => la confirmation de votre inscription vous est directement envoyée par le site.
- => Si moins de 6 inscrits, le CEG annulera le créneau le jour-même par mail.
- => Si plus de 16 inscrits, le CEG vous confirmera votre inscription le jour du cours et validera en priorité les personnes n'ayant pas pu participer à la séance précédente.

En cas de problèmes physique durant la séance :

- Arrêter impérativement toute activité
- Avertir votre Maître d'Armes ou le référent

Vous serez pris en charge par le référent et, en cas de symptôme COVID-19, vous serez invité à quitter la séance et à consulter votre médecin. Le CEG tiendra à votre disposition la liste des personnes présentes durant votre séance, à communiquer aux autorités sanitaires si besoin.

Protocole sanitaire à respecter

Avant de venir

- ne pas venir si vous avez présenté des symptômes à la Covid-19 durant les 7 derniers jours
- prendre votre température avant de venir à votre cours
- si vous êtes cas contact, ne pas venir au cours sauf si vous avez effectué un test PCR dans les 72h avant votre cours.

Conditions générales

- respect des gestes barrière (ne pas serrer les mains, pas d'embrassade, hydratation et collation gérées individuellement par des bouteilles personnelles, utilisation de gel hydro-alcoolique personnel pour lavage fréquent des mains)
- distanciation physique de 2 m entre deux personnes
- pas de matériel partagé pendant la séance
- fichier de présence
- 23/100 places attribuées sur les gradins pour entreposer le sac
- vestiaires collectifs non accessible
- douche non utilisable
- désinfection des mains obligatoire chaque entrée / sortie de la salle

- les accompagnants ne sont pas admis dans la salle
- désinfection obligatoire du matériel collectif (prises d'enrouleurs) après utilisation
- pas de matériel de pédagogie collective partagé
- mise à disposition de masques jetables
- mise à disposition de gel hydroalcoolique
- mise à disposition de spray anti-viral (virucide EN 14476 contre la COVID-19)
- Installation de poubelles spécifique pour les déchets
- l'atelier sera provisoirement fermé aux tireurs, il reste néanmoins possible de faire faire vos réparations par le responsable de l'atelier
- Il est recommandé de télécharger et d'activer l'application TousAntiCovid durant la séance

Entrée et sortie

- Vous serez accueilli par le référent sécurité au début de votre cours
- toutes les portes seront ouvertes et/ou manipulées par le référent sécurité
- Les arrivants tardifs devront utiliser l'interphone pour signaler leur arrivée, si besoin
- les tireurs doivent être en tenue d'escrime/sport dès leur arrivée
- le port du masque sanitaire est obligatoire à tout moment, sauf sur la piste d'escrime
- couloir d'entrée et de sortie de la salle d'Armes à sens unique

Conditions spécifiques à l'escrime

- assauts autorisés (sans combat rapproché et sans flèche)
- seules les pistes métalliques seront utilisées
- des boîtiers individuels permettant le marquage sonore de la touche (ne gère pas les doubles ni le contact de masse) pourront être utilisés lors des assauts
- serviette obligatoire pour s'essuyer le visage, après les assauts, avant la remise du masque sanitaire, un masque sanitaire mouillé étant inopérant.
- 16 escrimeurs au maximum sont autorisés par cours

Déroulé de séance

Vous serez accueilli à l'heure de votre cours par un référent sécurité, à partir de l'entrée du bâtiment, en tenue d'escrime. Le port du masque sanitaire est obligatoire pour entrer dans le bâtiment. Seuls les escrimeurs sont autorisés à entrer dans le complexe.

Pour assister au cours, il vous sera demandé :

- Si vous avez bien réceptionné et lu ce protocole sanitaire. Ce sera le moment de poser des questions.
- De confirmer que vous n'avez pas les symptômes de la COVID-19 et que vous n'êtes pas cas contact.
- De confirmer que la température de votre enfant a bien été vérifiée avant de venir, au besoin, il sera possible de le faire sur place.

Par un couloir de circulation à sens unique (côté droit de la porte d'entrée de la salle d'armes), après avoir utilisé le gel hydroalcoolique à votre disposition, vous pourrez vous approprier un emplacement sur les gradins (le 1er disponible en partant de la régie et par ordre de numérotation), déposer votre sac, prendre vos effets personnels (serviette, bouteille, encas, gel hydroalcoolique, masque sanitaire...) et vous rendre sur le plateau de jeu.

Maintenant le cours commence enfin, chouette!

Organisation de la séance d'escrime en respectant les gestes barrière. La matérialisation de la piste métallique vous permettra de respecter la distance de 2m avec un autre tireur.

- A la fin des matchs, si utilisation des boîtiers, ils seront déposés sur leur emplacement spécifique afin d'être désinfectés
- à la fin des matchs, si utilisation des pistes, les prises doivent être désinfectés à chaque changement de tireur
- à la fin de la séance, les tireurs cherchent leurs affaires sur leur emplacement, en respectant la distanciation physique
- sortir par le couloir matérialisé à sens unique côté vitre
- les gradins seront désinfectés à la fin de la séance

Le port du masque sanitaire est obligatoire dès lors que vous quittez votre piste (inter-match / toilette / hall ...)

Évitez au maximum de toucher les poignées de porte, les objets présents dans la salle, ... un dispositif de désinfection (spray et papier) est à votre disposition si besoin.

Pendant toute la durée de votre séance, vous devrez respecter les gestes barrières (pas de poignée de main, pas d'accolade, pas d'embrassade, une distance minimum de 2m entre deux personnes).

Si vous présentez des symptômes de la COVID-19 dans les 7 jours qui suivent votre cours, informez nous dès que possible : ceg@escrime-geis.fr

Ces conditions de reprise sont mises en place pour garantir votre sécurité et la sécurité de tous! Ce protocole est conforme aux recommandations du Ministère des Sports, de la Fédération Française d'Escrime et de la Commune de Geispolsheim.

Nous comptons sur vous pour respecter ces consignes !

Le non-respect de ces consignes peut entraîner l'expulsion du tireur ou l'arrêt de la séance !